



SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures requiert des soumissions et procèdera à l'ouverture publique de ces dernières dans le cadre des appels d'offres suivants :

Le mardi 29 mars 2022, à 10 h :

APO-2022-009 - Contrôle qualitatif et environnemental des matériaux - Travaux de construction du projet de réfection des infrastructures de la rue Pierre-Georges-Roy (SÉAO 1580631);

Responsable : M. Gabriel Morin, directeur adjoint du Service des travaux publics
Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

Le jeudi 31 mars 2022, à 10 h :

APO-2022-001 - Réfection des infrastructures de la rue Pierre-Georges-Roy (SÉAO 1580623);

Responsable : M. Cimon Boily, directeur du Service des travaux publics
Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

APO-2022-005 - Contrat de construction pour la réfection de toitures de deux bâtiments municipaux (SÉAO 1580605);

APO-2022-006 - Contrat de construction pour le remplacement de portes et fenêtres sur deux bâtiments municipaux (SÉAO 1580612);

Responsable : M. Stéphane Dubé, directeur du Service des bâtiments, parcs et espaces verts
Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

Le mardi 12 avril 2022, à 10 h :

APO-2022-007 Contrat d'approvisionnement pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaires et d'abrasifs (SÉAO 1580659)

Responsable : Mme Isabelle Trottier, coordonnatrice à l'approvisionnement
Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

Endroit de réception : Hôtel de ville, 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3. Dans le contexte actuel de la pandémie, les soumissions peuvent être déposées entre 8 h à 16 h du lundi au vendredi.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par le biais de SEAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme. La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Cet appel d'offres est assujéti au *Règlement 2019-584 sur la gestion contractuelle* de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Les offres doivent être présentées par un fournisseur ayant un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par les accords applicables.

À moins d'indication contraire, ces appels d'offres sont assujéttis à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et lorsque applicable à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres de service reçues. Elle se réserve également le droit de les accepter en tout ou en partie si le projet s'y prête et si la formule de soumission le prévoit.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Ce 11 mars 2022

La greffière adjointe,
Julie Bernier, avocate
www.VSAD.ca